

Conseil d'école n°2 – Procès verbal

Présents :

Équipe enseignante : Mme PERNIN (directrice), Mmes CHAMPION et GAROT (adjointes),

Équipe municipale : Mme Djemali (maire), Mme Camus (adjointe), M Petiot (adjoint)

Représentants de parents : M. Bergeret, M. Logerot, Mme Chapuis, Mme Notte, M. Bordin

Excusés : Mme Meunier (inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Dijon-Sud), Monsieur Florian CRETE (responsable du périscolaire), Mmes GELIN, DARDART et BERTET (adjointes), Mme Fleurant (maîtresse E, RASED) et Mme FOURIER (psychologue scolaire, RASED)

1. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2024

Une arrivée est prévue pour le retour des vacances d'hiver. Une nouvelle élève sera scolarisée en CP, dans la classe de CP-CE1.

Les effectifs actualisés sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	12	12	7	9

Total : 55 élèves

Pour la rentrée prochaine, les prévisions d'effectifs sont les suivantes :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	15	12	12	7

Total : 60 élèves

Le projet de carte scolaire a été validé le 6 février. L'ouverture de la seconde classe de maternelle est confirmée (pérennisation du moyen provisoire).

Les inscriptions pour la rentrée 2024 auront lieu fin avril, début mai. L'information sera transmise par la mairie et l'école (via le site de l'école et le panneau d'affichage). Les parents des élèves scolarisés cette année en GS devront venir inscrire leur(s) enfant(s) au CP.

2. Projets : bilans et perspectives

Projets réalisés depuis le début de l'année :

*Ecole et cinéma : Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié de la projection de deux films (« Arbre » le 13/11 et « Ponyo sur la falaise » le 12/02).

La dernière projection aura lieu le lundi 8 avril après-midi.

*Projet « La Terre se réchauffe » en collaboration avec la main à la pâte : Les élèves de CM1-CM2 ont été sensibilisés au réchauffement climatique. A travers plusieurs séances d'expérimentation, ils ont pu découvrir les causes et quelques conséquences du réchauffement climatique. Une production finale sous forme de jeux de cartes a été élaborée. Chaque élève pourra donc utiliser ce support pour évoquer avec son entourage ce qu'il a découvert durant ce module.

*Balle ovale : Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont bénéficié d'un cycle d'apprentissages « balle ovale ». Quatre séances ont été animées par des intervenants du CSN, les autres séances ont été prises en charge par Mme PERNIN. Le cycle s'est conclu par une rencontre inter-écoles, le 15 décembre, au stade Jean Morin de Nuits-Saint-Georges. La

rencontre s'est parfaitement déroulée, les élèves étaient ravis. Plusieurs parents ont accompagné la sortie. Plusieurs élèves de CE2 n'ont pas pris part à la rencontre.

*Les élèves de CE1-CE2 ont bénéficié d'une sensibilisation au harcèlement le 22 janvier. Cette matinée a été animée par Mme Schmit, formatrice PHARe au sein du pôle pédagogique de la DSDEN.

*Une animation « Préhistoire » a eu lieu dans la classe de CE1-CE2. Les élèves ont découvert les 3 grandes périodes à travers trois productions artistiques.

*Les élèves se sont rendus, de novembre à février, au gymnase de Saulon, le lundi après-midi. Plusieurs activités leur ont été proposées : handball ou jeux avec ballons, acrosport, badminton.

*Quelques actions ont été menées pour développer la liaison école – village.

Les élèves ont réalisé les cartes de vœux distribuées aux habitants du village. Les écoles maternelle et élémentaire ont fêté Carnaval le vendredi 16 février. Les villageois étaient conviés au défilé et au goûter qui a suivi.

Projets à venir :

*Classe de CM1-CM2

→Participation à la Semaine Olympique et Paralympique : La classe de CM1-CM2 participera à la SOP du 2 au 6 avril 2024. Cette semaine sera banalisée afin de proposer aux élèves diverses activités. Le comité départemental olympique interviendra.

Les parents seront invités à venir participer.

→Les activités proposées durant la Semaine de la Presse et des Médias à l'École seront en lien avec les JO.

→Le projet de mini-olympiades du 4 au 7 juin à Dijon est en phase de finalisation. Les infrastructures sportives et le centre d'hébergement sont réservés. Deux initiations « découverte d'un sport olympique » seront proposées durant le séjour.

Une correspondance avec les 2 classes de Saône-et-Loire débutera prochainement.

*Classe de CE1-CE2

→Une nouvelle sortie en forêt est prévue, le 8 avril 2024.

*Classe de CP-CE1

→La classe se rendra à Dijon pour une journée de découverte du handisport.

→Une nouvelle exposition des productions artistiques des élèves aura lieu en fin de période 4 ou au début de la période 5 (retour des vacances de printemps).

Des saynètes seront construites pour une présentation lors de la kermesse.

*Les élèves de grande section découvriront l'école élémentaire en fin d'année lors d'une demi-journée « découverte ».

*Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se rendront au Galopin pour une journée équitation (sortie scolaire de fin d'année), le lundi 10 juin 2024.

*L'équipe enseignante réfléchit à la mise en œuvre d'ateliers pour développer les compétences sociales. Les élèves des trois classes d'élémentaire seraient mélangés au sein des groupes.

*La fête des écoles aura lieu le vendredi 14 juin 2024. Le spectacle débutera probablement à 17h30.

*Une exposition interactive sur l'usage des écrans et du numérique sera organisée à l'école le 9 avril en lien avec la communauté de communes.

*Comme lors de la cérémonie du 11 novembre, les élèves seront invités à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai.

*Le challenge des pistes d'éducation routière n'aura finalement pas lieu cette année puisque les forces de Gendarmerie sont mobilisées dans le cadre de l'organisation des JO. La mairie est favorable au report de l'engagement pour l'année 2025.

*Mme PERNIN a rencontré M. Pouly le 13 février pour évoquer les productions que pourront réaliser les élèves afin d'accompagner sa conférence sur la Première Guerre Mondiale qui aura lieu en novembre 2024.

3. Point sur la coopérative : dépenses et entrées

A ce jour, le solde du compte de l'école élémentaire s'élève à 2 515,05 euros.

Depuis le début de l'année, les mouvements financiers sont les suivants :

Entrées :

*encaissement des bénéficiaires de la kermesse de juin 2023 : 780.69€

*adhésion des familles : 497€

*photos de classe : 490,50€

Sorties :

*Assurance et adhésion OCCE : 154.83€

*Achat de casques pour les tablettes : 59.50€

*Ecole et cinéma (1^{ère} projection) : 92.50€

*Animation Préhistoire CE1-CE2 : 160€

*Achat petit matériel « bien-être » CE1-CE2 : 7,67€

*Versement d'une partie du bénéfice de la vente des photos à l'école maternelle : 225,64€

*Acompte centre hébergement voyage scolaire CM1-CM2 : 1 145€

Les prochaines dépenses concerneront :

*le voyage scolaire des CM1-CM2

→ fin du paiement du centre d'hébergement et règlement de la location des infrastructures sportives

→ règlement des initiations « découverte d'un sport olympique » et de l'intervention du CDOS

→ dépenses en lien avec les trajets à vélo (petit matériel de dépannage, voiture balai)

*les deux dernières projections dans le cadre du dispositif Ecole et cinéma.

*la sortie scolaire des élèves de CP, CE1, CE2 au Galopin.

*la demi-journée d'initiation au handisport pour la classe de CP-CE1.

La mairie a financé le transport pour les sorties au gymnase, pour la rencontre inter-écoles « balle ovale ». Elle a accepté les devis pour le transport à la piscine, pour une sortie à Dijon (classe de CP-CE1) et pour la sortie au « Galopin ». L'équipe enseignante remercie de nouveau la mairie.

Le marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves a rapporté environ 2 300€ (bénéfices). Le bilan est très satisfaisant.

Une vente de chocolats et une soirée « Carnaval » sont en cours.

D'ici la fin de l'année, une vente de fromages et un marché (producteurs locaux, vente de plants) devraient être organisés. La fête de l'école aura lieu le 14 juin 2024.

Les membres de l'association souhaitent faire don de la même somme aux écoles maternelle et élémentaire.

4. Point « sécurité »

Deux exercices « attentat-intrusion » ont été menés.

Le premier a eu lieu le 12 décembre 2023. Le scénario a contraint les classes du bâtiment « direction » à fuir. Les classes du presbytère devaient quant à elles se confiner.

L'exercice s'est parfaitement déroulé. Les élèves ont pris la fuite rapidement, en silence.

Le second a eu lieu le 26 janvier 2024. Pour ce dernier, le scénario envisagé devait conduire au confinement de l'ensemble des classes. Plusieurs dysfonctionnements sont à relever. Le boîtier permettant le déclenchement de l'alarme dans le bâtiment « direction » n'a pas fonctionné. Un enseignant remplaçant étant présent ce jour-là au sein de l'école, la directrice a dû lui prêter ses clés. Elle n'avait donc plus de clé pour fermer sa porte de classe.

Une seconde clé permettant l'ouverture de la classe du haut dans le bâtiment presbytère est indispensable. La directrice demande qu'une nouvelle clé lui soit remise.

L'enseignante de CP-CE1 ne pouvait plus ouvrir sa porte de classe de l'intérieur. La serrure devra être vérifiée.

Les membres du conseil municipal présents doivent vérifier si une clé serait disponible en mairie. La serrure de la classe de CP-CE1 sera vérifiée.

Plusieurs documents doivent pouvoir être consultés au sein de l'école. Une demande a été effectuée par courriel le 30 novembre auprès du l'adjoint municipal en charge du volet « sécurité ». La directrice rappelle les différents documents demandés :

- le DTA
- les fiches de données de sécurité (fiches des produits chimiques utilisés dans l'école pour le nettoyage des locaux)
- les PV de la commission de sécurité
- les rapports de contrôle et de vérification des moyens d'extinction
- les rapports de contrôle et de vérification des équipements d'alarme incendie
- les rapports de contrôle et de vérification des installations électriques
- les rapports de contrôle et de vérification des installations de gaz
- les rapports de contrôle et de vérification des installations de désenfumage
- les rapports de contrôle et de vérification des installations de chauffage
- le registre des équipements sportifs
- une copie du rapport relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur.

Mme Djemali précise qu'un document unique de sécurité sera mis en place par le référent sécurité de la commune. Ce document sera présent dans chaque bâtiment.

Lors du premier conseil d'école, le souci de fermeture des portes par clé depuis l'intérieur avait été évoqué. Ce dernier n'est pas solutionné. Une solution va être étudiée prochainement (bouton moleté).

Le muret de la cour de l'école élémentaire est peu élevé. La pose d'un grillage pour le surélever est discutée.

5. Actions menées dans le cadre du programme PHARe

Les enseignantes de CE2, CM1 et CM2 ont fait passer dans les classes les questionnaires d'auto-évaluation sur le harcèlement scolaire (questionnaires déployés par le ministère de l'Education Nationale). L'école fait partie des établissements à qui il a été demandé de faire remonter les résultats.

Une fois la cotation des questionnaires réalisée, quelques situations appelaient à une vigilance particulière. L'équipe enseignante est intervenue en ce sens.

6. Evaluation d'école

La phase d'auto-évaluation a débuté le 8 janvier avec l'envoi des questionnaires aux familles et aux partenaires de l'école. L'équipe enseignante a également répondu à un questionnaire en ligne, tout comme les élèves de cycle 3. 73 parents ont répondu au questionnaire en ligne (sur 195 retours potentiels).

Les élèves de CM1-CM2 ont également répondu au questionnaire en ligne.

Tous les élèves de l'école ont pu faire part de leurs constats et de leurs désirs lors de différents temps (conseil des élèves, entretiens groupés).

Des groupes de travail ont été réunis entre le 22 janvier et le 1^{er} février. Quelques parents volontaires y ont assisté (7 volontaires)

L'équipe enseignante doit maintenant effectuer la synthèse de l'ensemble de ces temps de concertation et identifier les axes du prochain projet d'école.

7. Fonctionnement du budget et demandes de travaux

Travaux :

L'équipe enseignante demande s'il serait possible d'effectuer quelques petits travaux :

*Un système d'éclairage dans la cour pourra-t-il être installé ? (Pendant la période hivernale, il fait nuit lorsque l'équipe enseignante reçoit les parents après l'école. L'accès à la cour, particulièrement au niveau des marches devant le portail, est dangereux dans l'obscurité.)

M. Petiot prend en note la demande. L'installation de lampes à énergie solaire est envisagée.

*Le revêtement extérieur devant la porte du presbytère est glissant. La mise en place d'un tapis semble trop

dangereuse. D'autres solutions vont être étudiées.

* Les enseignantes ne parviennent plus à calibrer les TBI. Le tableau de projection est inutilisable : utilisation des stylets impossible et impossibilité d'utiliser des feutres d'ardoise sur l'écran.

Dans la classe de CM1-CM2, l'enseignante utilise donc un autre vidéoprojecteur (personnel) pour pouvoir projeter sur le tableau « velleda » et écrire sur ce qui est projeté.

La pose d'un film « velleda » sur les tableaux de projection est-elle envisageable, au-moins pour la classe du bas ?

Dans la classe du haut, si le TBI est retiré, l'ancien tableau blanc pourra être refixé au mur afin de pouvoir écrire ce qui est projeté.

Budget :

Le budget de 50€ par enfant est renouvelé.

Une demande de mobilier a été transmise par mail le 20 décembre 2023. La mairie a bien reçu le document.

L'équipe enseignante demande des précisions sur le fonctionnement du budget « investissement ». Un plan pluriannuel est-il défini ? Serait-il possible de planifier les investissements sur plusieurs années ?

Quelle démarche l'équipe doit-elle suivre pour faire part des besoins ? A quelle date les demandes doivent-elles être transmises ?

Pour répondre à toutes ces questions, Mmes Djemali et Camus invitent les directrices des écoles maternelle et élémentaire à une rencontre avant la fin de l'élaboration du budget 2024.

Autres demandes :

Dans le cadre de l'évaluation d'école, les élèves et les membres présents lors des groupes de travail ont exprimé le souhait de bénéficier d'un espace vert sécurisé pour les temps de récréation. L'équipe enseignante demande s'il serait envisageable de clôturer une parcelle du terrain en herbe derrière l'école.

Mme Djemali rappelle qu'il est envisageable de faire appel à des associations comme « Pirouette Cacahuète ».

Une photocopieuse « couleurs » devait remplacer celle en noir et blanc en décembre dernier. A quelle date ce nouveau photocopieur sera-t-il installé ?

La procédure de remplacement est en cours.

Mme PERNIN demande si elle pourra occuper avec sa classe la SAUM le 4 et 5 avril après-midi pour des initiations au handisport dans le cadre de la SOP. La réservation pour le mardi 2 avril après-midi, quant à elle, est confirmée depuis le premier conseil d'école.

Dans le cadre de la SOP, la classe de CM1-CM2 devrait accueillir un sportif handisport. Une demande d'occupation de la SAUM est formulée pour cette date.

Les demandes d'occupation de la salle ont été acceptées. Un courriel récapitulatif devra être envoyé à la mairie.

Mme Belot, conseillère pédagogique, organisera à l'école une session d'agrément vélo pour les parents volontaires le vendredi 29 mars 2024. Pour la partie théorique, une salle équipée d'un vidéoprojecteur est nécessaire.

La salle du conseil est réservée pour cette date.

8. Point sur le numérique

L'équipement informatique de l'école est vieillissant. Une nouvelle box a été installée le 7 février. Une borne wifi doit encore être installée dans le bâtiment presbytère.

A ce jour, il reste difficile d'utiliser plus de trois ou quatre tablettes simultanément. Il est probable que certains projets ne puissent pas être menés (projet de cartographie comparative des sites olympiques en 1924 et 2024 pour la classe de CM1-CM2).

Dans les années à venir, l'équipement devra probablement être renouvelé. L'achat d'une classe mobile avec des ordinateurs est à privilégier plutôt que le rachat de nouvelles tablettes.

Les anciens ordinateurs portables des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont été remplacés par des postes fixes. Mme Champion ne dispose pas, pour l'instant de clavier.

Les nouveaux ordinateurs ne sont pas reliés au photocopieur. La mairie donne son accord pour qu'un rendez-vous soit pris avec l'entreprise gestionnaire du photocopieur afin de remédier à la situation.

Lors des groupes de travail menés dans le cadre de l'auto-évaluation d'école, les difficultés liées à l'équipement numérique de l'école ont été soulevées à plusieurs reprises.

9. Labellisation E3D

L'école est labellisée depuis 2021 « E3D » (école en démarche de développement durable). Plusieurs actions étant toujours menées dans l'école, l'équipe souhaite renouveler cette labellisation. La demande de renouvellement devra être envoyée aux services concernés avant la fin d'année scolaire.

A ce jour, l'école bénéficiait de la labellisation niveau 3, plus haut niveau de labellisation.

Un comité de pilotage devra se réunir dans les mois à venir afin de définir les lignes directrices pour les trois années à venir.

L'école maternelle souhaite s'investir également et cherchera à être labellisée à partir de l'année prochaine.

10. Questions soumises au conseil d'école et informations de la municipalité

Les représentants de parents d'élèves ont transmis à l'équipe enseignante plusieurs questions.

- Peut-on trouver une organisation différente au niveau des devoirs afin d'alléger les cartables des enfants en primaire ?

L'équipe enseignante rappelle que le contenu du cartable est détaillé dans chaque classe avec les enfants. Elle essaie de limiter le nombre d'éléments à emporter à la maison.

- Pourquoi faire des doublons en photocopiant des fiches qui sont dans les livrets scolaires ? Est-ce un moyen d'alléger le cartable en donnant la possibilité de laisser le livret à l'école ?

Il s'agit d'un choix expliqué en réunion de rentrée dans la ou les classes concernées. Les parents peuvent prendre contact directement avec les enseignantes pour avoir des précisions complémentaires.

- Peut-on nous prévenir en cas d'absence d'une maîtresse même si celle-ci est remplacée ?

La directrice préviendra de toute absence prévue.

- Peut-on trouver et utiliser un moyen de communication à canal unique pour les 2 écoles ? (Type Educartable)

L'utilisation de l'application Educartable, déjà utilisée dans la classe de CM1-CM2, est envisageable pour l'année scolaire 2024-2025. Toutefois, elle devra être discutée avec la nouvelle équipe. Il est également nécessaire que les moyens numériques à disposition de l'équipe permettent une utilisation sereine de cet outil.

- Peut-on avoir un moyen de communication direct avec chaque maîtresse (mail) ?

Si l'utilisation de l'application Educartable est effective, le recours à une adresse mail de classe ne sera pas nécessaire.

- Pouvez-vous nous fournir le détail écrit et chiffré du compte annuel du dernier exercice clos de chaque Coopérative afin d'établir nos prochaines demandes de subventions associatives au profit des écoles ?

Le bilan comptable de l'exercice 2022-2023 est transmis aux représentants des parents d'élèves.

La directrice rappelle qu'il est consultable à l'école.

-Plusieurs parents mentionnent des stationnements gênants en dehors des places de parking .

La séance est levée à 20h14.

Fait à Corcelles-lès-Cîteaux, le 16 février 2024.

Directrice de l'école élémentaire, Amandine PERNIN

Amandine Pernin
